

**T 418 228-1229**

1275, boulevard Dionne, Saint-Georges QC G5Y 0R4

Chers parents,

Pour inscrire votre enfant dans notre établissement, voici les étapes de demande d'admission :

## 1 - PRÉINSCRIPTION

---

Vous devez dans un premier temps compléter le formulaire de préinscription. Ce dernier se retrouve sous l'onglet « Admission » de notre site internet.

## 2 - DEMI-JOURNÉE DE SENSIBILISATION

---

Suite à l'évaluation du dossier de votre enfant et si des places sont disponibles, nous communiquerons avec vous afin que votre enfant puisse vivre l'expérience Vision. Les enfants du préscolaire sont invités à venir vivre une demi-journée de sensibilisation (en matinée). À la suite de cette visite, un compte-rendu écrit vous est acheminé par courriel. Suite à ce courriel, si votre intérêt réel de poursuivre l'inscription de votre enfant demeure présent, vous serez appelé à prendre rendez-vous avec la direction pour la complétion du dossier de votre enfant.

## 3 - RENCONTRE AVEC LA DIRECTION

---

La direction prend le temps de rencontrer chaque famille individuellement pour l'inscription de tout nouvel enfant. C'est à ce moment qu'elle vous explique les valeurs de La petite école Vision Beauce, les attentes envers les enfants et les parents ainsi que notre façon de travailler auprès d'eux. C'est aussi à ce moment qu'il est important pour vous de poser toutes vos questions relatives à notre établissement.

Nous vous remercions d'avoir choisi La petite école Vision Beauce et soyez assurés que nous traiterons votre demande d'admission avec soin.

Au plaisir de vous accueillir,

Mrs Boissonneault – Directrice générale

Mme Savard – Directrice pédagogique